

Le Crédit Agricole vous propose deux formules d'assurance dépendance :

- l'offre de base, pour une couverture en cas de dépendance totale,
  - l'offre complète, pour une couverture en cas de dépendance totale ou partielle.
- Plus il y a de points dans une formule, plus le niveau de remboursement est élevé par rapport aux autres formules.

Une de ces solutions vous intéresse ?  
Prenez rendez-vous  
avec un conseiller pour en parler



Quel est votre besoin?	Les produits		
	Formule de base	Formule complète	Commentaires
<b>Vos garanties</b>			
Garantir votre autonomie financière pour rester le plus longtemps à votre domicile	•	••	
Préserver votre patrimoine	•	••	
Ne pas être à la charge de vos proches	•	•	
Etre pris en charge dès les premiers signes de dépendance		•	
Obtenir une rente en cas de dépendance totale (GIR 1 et 2)	•	•	Si acceptation médicale
Obtenir une rente en cas de dépendance partielle (GIR 3, 4)		•	Si acceptation médicale
Choisir le montant de votre rente	•	•	De 600 à 2 400 €/mois
Pouvoir modifier le montant de votre rente en cours de contrat	•	•	En cas de hausse : avant 75 ans et si acceptation médicale
Bénéficier d'une rente défiscalisée	•	•	
Bénéficier du maintien partiel de la garantie dépendance totale en cas d'arrêt de paiement des cotisations	•	•	Après 8 ans rente minorée selon tarif en vigueur
Bénéficier d'un capital pour des aménagements ou équipements dès la reconnaissance d'un état de dépendance totale	•	•	
Bénéficier d'un capital pour des aménagements ou équipements dès la reconnaissance d'un état de dépendance partielle		•	Montant maximum : 2 400 € selon niveau de dépendance
<b>Vos services +</b>			
Bénéficier d'une aide dans votre quotidien dès la souscription du contrat (conseils vie pratique, situation de dépendance, ...)	•	•	
En cas de maladie ou d'hospitalisation, bénéficier de services d'assistance (ex : aide ménagère, garde des enfants ...)	•	•	
En cas de dépendance, bénéficier de services complets (organisation du maintien à domicile, aide ménagère, ...)	•	•	
Si vous êtes dépendant, vous souhaitez que vos aidants soient assistés (aide ménagère à domicile, garde-malade à domicile...)	•	•	